

## Conditions générales d'utilisation

---

Les présentes conditions générales (ci-après dénommées les « CG ») régissent l'utilisation du service d'accès à Internet gratuit par le réseau sans fil public (ci-après dénommé le « service ») mis à disposition par l'**Etat de Fribourg** (ci-après dénommé « Etat de FR »).

Elles s'appliquent automatiquement à toute personne (ci-après dénommée « utilisateur ») qui fait usage du service dans ce contexte.

### 1. Souscription, durée et fin du service

- 1.1. La souscription au service se fait par un enregistrement en ligne, au moyen d'un code d'accès personnel et confidentiel. Une fois dûment enregistré, l'utilisateur peut faire usage gratuitement du service aux conditions des présentes.
- 1.2. En principe, l'utilisation du service est possible dès l'enregistrement. Elle peut toutefois être différée ou interrompue pour des raisons organisationnelles ou techniques, sans que ce retard ou cette interruption ne donne droit à une prétention quelconque de l'utilisateur à l'encontre de l'Etat de FR.
- 1.3. L'Etat de FR se réserve le droit de retirer à l'utilisateur le droit d'utiliser le service avec effet immédiat en cas d'abus, d'utilisation illicite ou non-conforme aux prescriptions, ou de comportement inadéquat au sens du chiffre 3.1, sans que l'utilisateur ne puisse faire valoir une quelconque prétention envers l'Etat de FR.

### 2. Modalités du service

- 2.1. Par le biais du service, l'Etat de FR permet l'accès à Internet pour la majorité des services de base de l'Internet.
- 2.2. Compte tenu du secret des télécommunications et de la protection des données des correspondances privées, l'Etat de FR n'exerce aucun contrôle sur le contenu ou les caractéristiques des données reçues ou transmises par l'utilisateur. Toutefois, pour assurer la bonne gestion du service, l'Etat de FR se réserve le droit de supprimer tout élément perturbant ou bloquant, ou susceptible de perturber le bon fonctionnement du réseau ou d'autres intérêts dignes de protection, notamment ceux d'autres utilisateurs.
- 2.3. Il peut être fait exception à la confidentialité des données dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques, civiles et judiciaires.
- 2.4. **L'Etat de FR doit enregistrer ainsi que conserver, à des fins de sécurité et/ou en vertu d'obligations légales, certaines données, tels que le numéro de téléphone utilisé pour l'octroi du code d'accès, les données de connexion (par exemple : adresse IP affectée, nombre et fréquence d'utilisation, heures et dates exactes de connexion, heures et dates exactes de déconnexion).**
- 2.5. L'Etat de FR met en œuvre les mesures correspondant à l'état de la technique pour fournir un débit acceptable pour atteindre l'Internet. Cependant, aucune garantie sur la qualité ou le niveau de service de la prestation ou de la bande passante n'est donnée. En particulier, l'Etat de FR ne peut garantir un accès ininterrompu au service ou sans dysfonctionnement. En outre, le service peut être interrompu momentanément sans préavis pour des opérations de maintenance ou de sécurité.
- 2.6. L'Etat de FR offre un accès à Internet limité, notamment dans une perspective de protection des utilisateurs mineurs. Par ailleurs, l'accès à la prestation sera supprimé sans préavis et sans indemnité au cas où l'Etat de FR constate ou suspecte un accès ou une tentative d'accès à des sites Internet illicites, tels des sites attentatoires à la dignité humaine, propageant des allégations diffamantes, à caractère raciste et/ou pédophile.

### 3. Responsabilité de l'utilisateur

- 3.1. L'utilisateur répond seul et intégralement de son activité en ligne tant au niveau du contenu que des échanges (transfert de fichiers, courriel et autres). Par sa souscription à la prestation, l'utilisateur s'engage à respecter toutes les dispositions légales applicables, notamment les dispositions du code pénal, de la Loi sur la protection des données et du droit d'auteur. Il s'engage en particulier à s'abstenir de tout comportement inadéquat ou abusif, notamment à ne pas :

- accéder ou tenter d'accéder à des sites au contenu illicite (cf. chiffre 2.6) ;
- utiliser la connexion de manière abusive, par exemple en téléchargeant des contenus de façon ininterrompue par un ou plusieurs ordinateurs ;
- entraver le bon fonctionnement du réseau ou la sécurité en envoyant de façon systématique ou agressive des messages publicitaires, lettres d'appel de fond ou autres courriels indésirables (spamming) ;
- expédier ou télécharger des messages, données ou informations à caractère violent, pornographique, raciste ou portant de toute autre manière atteinte à la dignité humaine ;
- mettre à disposition des sites Internet ou d'informations (blogs) avec de tels contenus.

L'utilisateur sera responsable de tout dommage en résultant.

- 3.2. Le code d'accès à la prestation, personnel et intransmissible, permettra d'identifier l'utilisateur en cas de besoin, dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques, civiles ou judiciaires.
- 3.3. L'utilisateur est tenu de conserver en sécurité son code d'accès et à ne pas le divulguer à des tiers, sous quelque forme que ce soit. Il est responsable de toute utilisation de son code d'accès, y compris par des tiers.

### 4. Responsabilité de l'Etat de FR

- 4.1. L'Etat de FR ne peut garantir que l'utilisation du service soit possible avec tous les appareils ou configuration.
- 4.2. L'Etat de FR décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du code d'accès octroyé à l'utilisateur. L'utilisateur répond seul de toute responsabilité et de tout dommage et qui pourrait en résulter, tant en ce qui le concerne qu'à l'égard de l'Etat de FR ou des tiers. Toute prétention à l'encontre de l'Etat de FR à ce titre est exclue.
- 4.3. De même, bien que l'Etat de FR mette en œuvre toutes les mesures correspondant à l'état de la technique pour assurer la sécurité de son réseau, il ne peut garantir une protection absolue contre les intrusions ou autres actes illicites. L'Etat de FR décline donc toute responsabilité concernant les dommages directs, indirects ou consécutifs, notamment au matériel et logiciels de l'utilisateur, qui pourraient résulter de l'utilisation du service, notamment en cas de corruption ou de perte de données, d'infection ou d'attaque de l'ordinateur personnel utilisé pour la prestation, ou d'autre problème lié à l'importation de virus, vers, chevaux de Troie et autres, sauf en cas de faute grave établie de l'Etat de FR.
- 4.4. **La relation entre l'utilisateur et le prestataire est soumise au droit suisse. Le for de tout litige entre parties est fixé à Fribourg.**

Octobre 2014